

# CHEVAL de Trois

**Solidaires**  
RATP

**SOLIDAIRES** groupe RATP

31 rue de la Grange-aux-Belles 75010 Paris

f @SolidairesRatp.Mtrois

www.solidaires-grouperatp.org

**JUILLET 2023**

Journal de la section **LIGNE 3/3Bis**

## *Solidaires lutte contre toutes les discriminations et donc naturellement, contre le racisme*

Trois salariées RATP subissent depuis des mois du racisme décomplexé et virulent, sans que leur Direction n'ait rien à dire. Silence complet malgré les alertes des trois salariées. L'impunité est de mise visiblement dans notre service public. Enfin après des alertes écrites et saisine de l'Inspection du travail, la Direction se réveille et procède à une enquête interne. Quand à la direction de notre collègue, dans un autre site, elle conclut à une affaire de personne. Depuis notre camarade subit du harcèlement. Même si le syndicat s'en est saisi, **nous avons décidé d'un rassemblement le 23 juin. Face aux antiracistes, la Maison de la RATP s'est barricadée, fermée de tous les côtés.**



Certains vous diront que lutter contre le racisme, c'est faire de la politique et que leur syndicat est apolitique. Ou pire, vous parleront de problème sociétal. Le but de tout ça, c'est d'accepter d'une certaine manière qu'au sein des syndicats puissent militer ou simplement adhérer des personnes aux idées d'extrême-droite. De deux, permettre à leur militantE de se présenter aux élections politiques sous le sigle de parti tels que les LR, Renaissance et ou le Rassemblement National. En somme, des partis qui sont contre notre classe sociale, celle des travailleurs et des travailleuses. Il en est tout autre bien évidemment, toute action syndicale (retraite, salaire, conditions de travail) est forcément politique.

Alors d'ici là, méfiez-vous des contrefaçons, des syndicalistes en cartons, ne restez plus isolés, rejoignez SOLIDAIRES RATP ! Un syndicat qui regroupe tous les salariés, peu importe leur culture et leur origine.



## *L'amiante encore et toujours sur la 3*

Deux alertes en 2022, puis un nouveau droit d'alerte 9 juin 2023, l'amiante fait encore parler. La Direction, comme à son accoutumé, procède à des analyses avec un train arrêté et dépréparé, sans aucun mouvement, histoire d'être certain que l'appareil de mesure ne révèle pas de fibre d'amiante. Mais comme le rappelle régulièrement la Médecine du travail « *il n'existe pas de seuil de toxicité en dessous duquel on ne contracte pas la maladie* » dans 15 ou 20 ans. Rien n'empêche la Direction de délivrer des fiches d'expositions. Mais c'est un refus catégorique. Ceci étant s'est méconnaitre la **combativité de SOLIDAIRES**. Nous sommes prêts pour cette nouvelle bataille, il est question de protéger l'ensemble des salariés pour les années à venir.

## *T'choupi derrière les barreaux ?*

Ah sacré T'choupi, il aura tout fait. Certains le regrettent car il aurait été sympa comme cadre. À SOLIDAIRES, il ne nous manquera pas. Aussi sympa fut-il, **il a eu des comportements inacceptables envers nos collègues femmes. Il s'est immiscé dans leur vie privée, avec une surveillance illicite.** Avec un dossier bien chargé, il est allé pleurer son cas auprès de juges prud'hommes. **Faute à la RATP, qui encore une fois, n'a pas su nommer les faits fautifs, T'choupi en a tiré argument.**

### *Les juges ne se sont pas fait duper !*

À la suite de l'enquête RATP, le 6 octobre 2020, et l'audition de 13 salariés, il est ainsi établi :

- il a usé de son pouvoir de Direction pour obtenir des informations personnelles auprès de l'opérateur téléphonique de la salariée ;

- Il a intentionnellement dissimulé ses actes afin que la salariée ne soit pas informé de ses manœuvres ;
- Il a fait une immixtion grave dans la vie privée ;
- Il a reconnu les faits lors de son entretien ;
- Il a montré des photos de salariés qu'il détenait dans son téléphone auprès d'autres.

Malgré l'absence de reconnaissance de ces faits par la RATP, le conseil des prud'hommes de Paris juge fondé « la révocation » de T'choupi.

Dans cette affaire, nous n'oublions pas celles et ceux qui sont venus en soutien de T'choupi malgré ces agissements. **Le monde est petit à la RATP. Nos routes se croiseront car ces pratiques n'ont pas disparu.**

## *Cheval de Trois N°4*

1) Rassemblement antiraciste

2) T'choupi derrière les barreaux

3) L'amiante encore et toujours

4) Code du travail : Non Bis In Idem

5) Distribution des chèques de grève

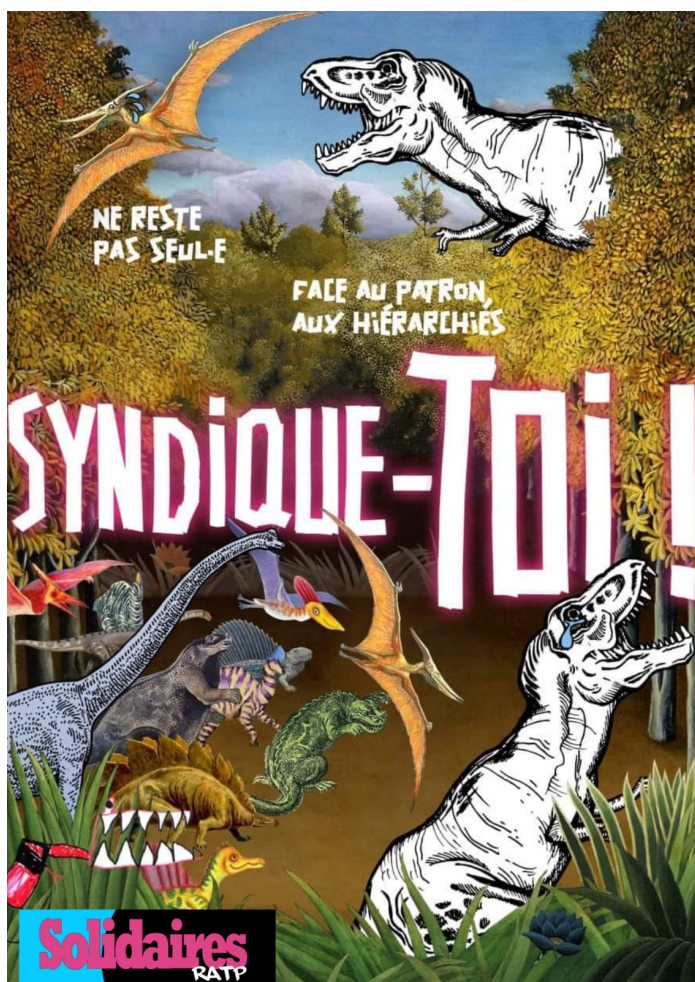
6) Les agents de station sont perdantEs

7) Destruction des conditions de travail à SEM

## Code du Travail Article L.1331-1

« Constitue une sanction toute mesure, autre que les observations verbales, prise par l'employeur à la suite d'un agissement du salarié considéré par l'employeur comme fautif, que cette mesure soit de nature à affecter immédiatement ou non la présence du salarié dans l'entreprise, sa fonction, sa carrière ou sa rémunération ».

La règle "non bis in idem" interdit que les mêmes faits soient sanctionnés deux fois sous peine d'invalider la sanction ou le licenciement. Si un tel cas vous arrive, l'équipe SOLIDAIRES Ligne 3/3Bis est là pour vous répondre et vous accompagner.



### Distribution des chèques de grève à Levallois

Fidèle à son engagement, SOLIDAIRES RATP continue de distribuer l'aide financière aux agents des Lignes 3/3bis ayant participé aux grèves contre la réforme des retraites des macronistes.

La prochaine distribution aura lieu le 7 juillet au terminus de Levallois de 10h à 17h.

SOLIDAIRES RATP soutiendra toujours celles et ceux qui luttent car sans rapport de force, contre ce gouvernement ultralibéral, nous n'obtiendrons rien.

La force des travailleurs et des travailleuses, c'est la grève !

## Ils nous cloisonnent dans notre département, les représentatifs accompagnent, ce sont les agents de station qui sont perdantEs...

Les JO approchent à grands pas, la loi N°2023-380 du 19 mai 2023 prévoit plusieurs adaptations législatives. Des discussions sont en cours à SEM pour détruire la SCT 15. Il nous faut nous réveiller. Analysons un peu. Rappelez-vous, avant les dernières élections RATP, certains annonçaient le rassemblement de plusieurs syndicats pour être plus forts. Qu'en est-il aujourd'hui ? Le CE est en train d'exploser en vol, de nombreux centres de vacances sont en ventes, les salariéEs des cantines sont expédiéEs au privé. C'est le résultat de ceux et celles qui font du syndicalisme catégoriel. C'est-à-dire, pour certains de ne défendre que le métier d'agent de station ou pour d'autres le métier de la conduite exclusivement. Cela mène au désastre ! Bien entendu, la Direction sort gagnante de ce jeu là.

*Nous devons changer cela, si vous ne voulez pas être gradés sur l'hôtel du capitalisme*

Commençons dès aujourd'hui sur les Lignes 3/3bis. Rencontrons-nous. Combien d'entre celles et ceux qui sont passés vous voir, avant les élections, passent tou-

jours vous voir aujourd'hui ? Vous êtes nombreux/euses à nous l'indiquer - « on ne les voit plus » - quand vous passez nous voir sur les quais.

Les heures d'informations syndicales sont ouvertes à tous et à toutes. Tous les agents de la Ligne 3/3bis peuvent venir la faire avec un conducteur/trice ou unE agent de station.

Il est possible de changer les choses, qu'avons nous à perdre ?! Rien.

*Face au patron, nous devons être unies et solidaires, et nous vaincrons.*



## Destruction des conditions de travail à SEM

Nous avons toutes et tous en mémoire, la négociation sur le +1h. Déjà la Direction et les syndicats de la conduite ont négocié sans rien prévoir pour la partie commerciale (stations et gares). Le protocole signé, les agents de station ont subi des dégradations de leurs conditions de travail, sans même qu'un volet social leur soit consacré.

*En prévision de la coupe du monde de rugby et des JO, la Direction tape encore sur les agents de SEM*

Ils disent vous représenter et vous défendre, presque 20 ans après le +1h, les représentatifs signent à MTS et au RER des compensations en excluant une nouvelle fois les agents de SEM. L'UNSA, FO, CGT et La Base ont signé plus vite que leur ombre. Leur argument « ils n'ont pas fait grève, tant pis pour eux ».

Une expertise explicite :

« Les agents n'auront pas la connaissance parfaite et nécessaire de chaque station/gare dans laquelle ils seront commandés, et aussi des difficultés d'organisation personnelle (temps de trajet, fatigue, motivation, perte de repère, etc.) qui vont naturellement impacter

la conciliation vie privée / vie professionnelle ».

« Le fait que les agents soient petit à petit des ressources que l'on peut positionner n'importe où, sans prendre en considération les critères personnels de l'agent, à savoir sa situation familiale, ses contraintes de famille, ses finances, etc. ; malgré que la direction s'en défende ».

*Mobilisation exceptionnelle pour assurer la continuité du service*

« Il convient toutefois de relever qu'aucune condition géographique n'est prévue, de sorte que par illustration, un événement de plusieurs jours dans le sud de Paris pourrait permettre le recours à une mobilisation sur une ligne de Paris nord.

Là encore, il en résulte en très forte flexibilité accordée à la direction sans justification ».

Il y a une atteinte au droit au respect de la vie privée des agents. Le dossier se négocie en ce moment à SEM.

**Solidaires**  
RATP

**SOLIDAIRES** groupe RATP  
31 rue de la Grange-aux-Belles 75010 Paris

 @SolidairesRatp.Mtrois

www.solidaires-grouperatp.org